

## Investissements RPC – Rapport 2020 sur l’investissement durable

### Le développement durable est un impératif d’affaires, tant pour les investisseurs que pour les entreprises

**Toronto, Canada (29 septembre 2020)** – L’Office d’investissement du Régime de pensions du Canada (Investissements RPC) a publié son [rapport annuel sur l’investissement durable](#), dans lequel il fait le point sur son approche en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Il comprend :

- De nouvelles données qui montrent que les placements de la Caisse dans des sociétés mondiales d’énergie renouvelable ont plus que doublé au cours de l’année terminée le 30 juin 2020, pour s’établir à 6,6 G\$. Parmi ses partenaires figurent l’entreprise albertaine Enbridge Inc. et la société brésilienne Votorantim Energia;
- Une nouvelle section dans laquelle nous formulons pour la première fois les attentes d’Investissements RPC à l’égard des sociétés en portefeuille;
- Des données plus détaillées sur la façon dont nos équipes de placement évaluent l’incidence potentielle des changements climatiques sur notre portefeuille et sur nos nouvelles occasions de placement; et
- Les plus récents travaux de notre stratégie axée sur les occasions liées aux changements climatiques.

« Ce nouveau siècle a fondamentalement changé la nature de nos activités, les attentes accrues des parties prenantes ayant contribué à mettre les enjeux ESG à l’avant-plan. Nous croyons qu’en tenant pleinement compte des risques et des occasions liés aux facteurs ESG, nous devenons de meilleurs investisseurs, en mesure de rehausser les rendements et de réduire le risque pour plus de 20 millions de cotisants et de bénéficiaires », a déclaré Mark Machin, président et chef de la direction d’Investissements RPC. « Le développement durable n’est pas seulement une nécessité pour la société et la planète, c’est aussi un impératif d’affaires. »

Dans le rapport, Investissements RPC témoigne de sa préférence pour les sociétés dont les pratiques en matière de communication de l’information suivent les recommandations du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et du Groupe de travail sur l’information financière relative au climat (GIFCC) du Conseil de stabilité financière.

« Les entreprises dans lesquelles nous investissons doivent être en mesure de démontrer qu’elles possèdent un conseil d’administration efficace et diversifié ou qu’elles travaillent à lui donner cette orientation, offrir des mesures incitatives en lien avec le rendement à long terme, communiquer de manière efficace les répercussions importantes des changements climatiques et indiquer clairement en quoi l’intégration des facteurs ESG les aide à élaborer des stratégies éclairées et à accroître leurs rendements ou à réduire leurs risques », a déclaré Richard Manley, directeur général et chef de l’investissement durable, Investissements RPC. « Les entreprises doivent également avoir développé une

culture qui leur permette de repérer en amont les risques et les occasions et de chercher le moyen de réduire les risques et de profiter des opportunités. »

Le rapport de 2020 comporte un certain nombre d'autres éléments :

- Changements climatiques : nous précisons nos points de vue sur l'évolution à du secteur de l'énergie dans le contexte des changements climatiques, et détaillons notamment les mesures de soutien et les ententes conclues avec des entreprises engagées dans l'élaboration de solutions et de stratégies propices à l'émergence d'un monde à faibles émissions de carbone.
- Implication : nous estimons important, en tant que gestionnaire actif, de nous impliquer auprès des entreprises dans des domaines comme les changements climatiques, l'eau, les droits de la personne, la rémunération des cadres et l'efficacité du conseil d'administration. Cette implication nous permet selon nous d'exercer une puissante influence sur les sociétés canadiennes et mondiales dans lesquelles nous investissons. Un actionnariat actif exercé au moyen de mécanismes d'implication constructifs peut réduire considérablement les risques de placement et permettre d'améliorer ou de maintenir les rendements à terme.
- Partenariats : Investissements RPC continue de s'appuyer sur des partenariats et des collaborations à l'échelle mondiale pour améliorer la transparence et les normes relatives aux facteurs ESG, promouvoir les pratiques exemplaires en matière de gouvernance et favoriser l'adoption d'une vision à long terme dans le monde des placements et des entreprises.

Le rapport, qui a été rédigé pendant la pandémie de COVID-19, explique également de quelle façon cette dernière a conforté l'organisme dans la nécessité de disposer d'une stratégie à long terme résiliente et d'intégrer les enjeux ESG à son processus de placement.

Un résumé du rapport peut être téléchargé [ici](#) et le rapport complet peut être téléchargé [ici](#).

### **À propos d'Investissements RPC**

L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (Investissements RPC<sup>MC</sup>) est une organisation professionnelle de gestion de placements qui investit partout dans le monde dans l'intérêt supérieur de plus de 20 millions de cotisants et de bénéficiaires du Régime de pensions du Canada. Afin de diversifier les portefeuilles d'actifs, Investissements RPC investit dans des actions de sociétés cotées en bourse et de sociétés fermées, des biens immobiliers, des infrastructures et des titres à revenu fixe. Investissements RPC, dont la gouvernance et la gestion sont distinctes de celles du Régime de pensions du Canada, n'a pas de lien de dépendance avec les gouvernements. Elle a son siège social à Toronto et compte des bureaux à Hong Kong, à Londres, au Luxembourg, à Mumbai, à New York, à San Francisco, à São Paulo et à Sydney. Au 30 juin 2020, la caisse du RPC totalisait 434,4 milliards de dollars canadiens. Pour de plus amples renseignements sur Investissements RPC, vous pouvez consulter le site [www.cppinvestments.com/fr/](http://www.cppinvestments.com/fr/) ou nous suivre sur [LinkedIn](#), [Facebook](#) ou [Twitter](#).

**Renseignements :**

Darryl Konynenbelt  
Directeur, Relations avec les médias  
Investissements RPC  
[dkonynenbelt@cppib.com](mailto:dkonynenbelt@cppib.com)  
+1 416 972 8389

Steve McCool  
Directeur, Communications d'entreprise,  
Investissements RPC  
[smccool@cppib.com](mailto:smccool@cppib.com)  
+44 7780 224 245